



VIH / SIDA / IST / HEPATITES

Cahier des charges 2011

— ETAT DES LIEUX

- Les populations migrantes originaires d'Afrique Subsaharienne et les Hommes ayant des rapports Sexuels avec les Hommes (HSH) représentent à eux seuls plus de la moitié des nouvelles contaminations au VIH ;
- Le département du Rhône concentre plus de la moitié des cas de SIDA et des découvertes de séropositivité en Rhône-Alpes en 2009 ;
- Les infections par les virus des hépatites B et C sont trois fois plus fréquentes chez les personnes en situation de précarité ;
- La transmission du VHC n'est pas encore maîtrisée chez les usagers de drogue.



— LES TERRITOIRES PRIORITAIRES

— La prévention du VIH / SIDA / IST / Hépatites doit participer à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Les actions doivent être menées en direction des populations les plus vulnérables et les plus isolées ;

— Au regard des données épidémiologiques disponibles en région Rhône-Alpes, les 4 départements les plus touchés sont :

- Le Rhône,
- L'Isère,
- La Haute-Savoie,
- La Loire.

— Les territoires d'intervention des actions à mener devront être ceux où résident les publics priorités et / ou les lieux qu'ils fréquentent.



— LES PUBLICS PRIORITAIRES

— Les Hommes ayant des rapports Sexuels avec des Hommes (HSH):

- Objectif : Développer une prévention combinée alliant à l'usage du préservatif qui reste la norme, le dépistage répété, le traitement précoce par antirétroviraux et les autres méthodes validées de réduction des risques sexuels.

— Le public étrangers / migrants :

- Objectif : Réaliser des actions de prévention de proximité pour améliorer le recours aux dispositifs de dépistage et de soins.

— Les personnes prostituées :

- Objectif : Maintenir le niveau de prévention et d'accompagnement auprès des personnes prostituées en tenant compte des changements intervenus dans l'exercice de la prostitution ces dernières années.



— LES PUBLICS PRIORITAIRES

— Les usagers de drogue :

- Objectif : Limiter la transmission du VIH et des hépatites lors des pratiques d'injection et améliorer les stratégies de dépistage.

— Les personnes détenues :

- Objectif : Soutenir les actions de prévention, en lien avec les UCSA.



— LES AUTRES PUBLICS

— Le public « jeunes » :

- Objectif : Poursuivre les actions en direction du public « jeunes » mais privilégier les jeunes isolés ou en situation de précarité, hors parcours scolaire ou de formation, les jeunes travailleurs saisonniers...

— L'accompagnement et le soutien des personnes séropositives ou malades :

- Objectif : Maintenir un accompagnement mais l'optimiser par la mutualisation des moyens et la complémentarité des acteurs.

